Règlement intérieur à lire, signer et remettre lors de l'inscription

REGLEMENT INTERIEUR

Les activités débutent mi-septembre et se terminent fin juin pour tous (adultes, adolescents, enfants). Elles n'ont pas lieu pendant les vacances, jours fériés et réunions de Mairie.
Cours d'essai gratuit : proposé pour tous durant une période définie : 1 semaine. A l'issue de cette période, le cours d'essai est payant : 10,00€ remboursable sur adhésion annuelle.
A la fin des cours d'essais gratuits :
L'adhérent ne souhaite pas s'inscrire : il n'a rien à régler,
L'adhérent souhaite suivre les cours : il devra procéder à son inscription, fournir impérativement les documents demandés, procéder au règlement du/des cours souhaités.
Fête de la St Jean :
Elle est organisée au mois de juin et relate les acquis des enfants et adolescents durant la saison. Ces derniers sont tenus d'y participer. Les costumes pour cette occasion seront achetés, loués ou confectionnés aux frais de l'adhérent.
Droit à l'image : des professionnels peuvent être présents pour filmer et photographier les manifestations (Nice Matin, Fréjus Info, etc.…). Une autorisation de droit à l'image vous est demandée sur les documents d'inscription, sans pouvoir réclamer aucun droit, ni somme d'argent pour ces supports.
Tarif des cours : il est calculé sur l'ensemble de l'année scolaire, en tenant compte de l'arrêt des activités durant les vacances scolaires et des jours fériés, ainsi que des réunions de Mairie. Une adhésion annuelle familiale (parents/enfants vivant sous le même toit) est obligatoire pour tous. Des facilités de paiement peuvent être envisagées, nous consulter. L'association peut délivrer des justificatifs pour la prise en charge des différents C.E. sur simple demande. Toute adhésion donnera lieu à une facture qui vous sera systématiquement remise.
Tarif à la Carte : Elle est destinée aux adultes ne pouvant assister régulièrement aux cours. Elle n'est valable que pour la saison de son émission de septembre à juin.
Engagement : les professeurs s'engagent à assurer des cours de septembre à juin, les inscriptions annuelles ne sont pas remboursables, l'année est due intégralement. Les cours sont définitivement perdus pour les adhérents absents quelle qu'en soit la raison. Les adhérents n'ayant pas réglé l'intégralité de leur cotisation se verront refuser l'accès au cours.
Assurances : Toute personne, doit avoir une assurance personnelle pour la couvrir en cas d'incidents. Assurance association : "Multirisques Association Pro" AGF n° 42846832.
L'association ne pourra pas être tenue responsable en cas de perte, vol ou casse de bijoux, portable, etc.
Le bon fonctionnement de l'association ne peut se concevoir sans le respect d'un certain nombre de règles indispensables, dont la rigueur et la discipline :
Toute absence doit être signalée à l'association afin que celle-ci en informe le professeur.
Le manque de discipline ou de respect, l'insolence, ainsi que l'oubli répété du matériel ou de la tenue de sport demandés par les professeurs, peut entraîner le renvoi de l'adhérent.
L'adhérent doit respecter les locaux et le matériel. En cas de dégradation constatée, la réparation du préjudice occasionné sera portée à la charge de la ou des personnes responsables.
L'inscription aux cours implique de plein droit l'acceptation du présent règlement. Le non-respect de ces règles pourra être sanctionné par l'exclusion provisoire ou définitive de l'adhérent.

Lu et approuvé le ___/___/____ **Signature**

*Partie à découper et conserver : **PLANNING / TARIFS***

ACTIV'SAINT JEAN

Association Sportive et Culturelle
Loi 1901 – annonce J.O. n° 20060052 - Siret 492 032 099 00029
Domaine Saint Jean De Cannes - 744 rue du Marsaou
83600 FREJUS

Assurance : Allianz Associa Pro n° 42846832

E-mail : activstjean@gmail.com

Téléphone : 06 69 68 42 91

Site : www.activsjean.e-monsite.com

PLANNING DES ACTIVITES 2023/2024

Babies, enfants, adolescents, adultes.

Reprise des activités :

Lundi 18 septembre 2023

INSCRIPTIONS Salle Polyvalente

Samedi 09/09/2023 de **10h00 à 13h00**

Rencontre avec les professeurs

INSCRIPTIONS en ligne
www.activsjean.e-monsite.com

Essais gratuits pour tous les cours du 18 au 24/09/23

Passée cette date : 12€ de l'heure remboursable pour tout engagement sauf carte

LES ENGAGEMENTS ANNUELS NE SONT PAS REMBOURSABLES

Planning Activités 2023/2024

JOURS	HORAIRES	ACTIVITES	PROFESSEUR	Tarif Annuel	Tarif Trimestre
LUNDI	16H30 – 17H15	**ANGLAIS EVEIL** *Moyenne/Grande Section Maternelle*	BENEDICTE	141	52
LUNDI	16H30 – 17H15	**MINI TENNIS** *Moyenne/Grande Section Maternelle*	SONIA	141	52
LUNDI	17H30 – 18H30	**ANGLAIS INITIATION** *CP*	BENEDICTE	148	54
LUNDI	17H30 – 18H30	**GYMNASTIQUE** *Primaire CE2 – CM*	SONIA	148	54
LUNDI	19H00 – 20H30	**PILATES** *Adultes*	FRANCOISE	245	90
MARDI	16H30 – 17H45	**THEATRE** *CE1 – CE2*	DANIELLE	236	82
MARDI	17H45 – 19H00	**THEATRE** *CM1 – CM2 et Collège*	DANIELLE	236	82
MERCREDI	18H30 – 19H30	**CROSS TRAINING** *Adultes*	FRANCOISE	170	59
MERCREDI	19H30 - 20H30	**STRETCHHING** *Adultes*	FRANCOISE	170	59
JEUDI	19H00 – 20H30	**PILATES** *Adultes*	FRANCOISE	245	90
VENDREDI	16H30 – 17H15	**BABY GYM** *Petite/Moyenne Section Maternelle*	SONIA	141	52
VENDREDI	16H30 – 17H30	**ANGLAIS PERFECTIONNEMENT** *CE1 – CE2*	BENEDICTE	148	54
VENDREDI	17H20 – 18H05	**BABY GYM** *Moyenne/Grande Section Maternelle*	SONIA	141	52
VENDREDI	17H30 – 18H30	**ANGLAIS PREPARATION 6EME** *CM1 – CM2*	BENEDICTE	148	54
VENDREDI	18H10 – 19H10	**GYMNASTIQUE** *Primaire CP – CE1*	SONIA	148	54
SAMEDI	09H30 - 11H00	**KRAV MAGA ADULTES**	LAURENT	245	90
SAMEDI	11H00 – 12H00	**KRAV MAGA ADOS**	LAURENT	170	65

Autorisation sans convention à compléter et à remettre lors de l'inscription

ACTIV'SAINT JEAN

Association Sportive et Culturelle

Loi 1901 – annonce J.O. n° 20060052 – Siret 492 032 099 00029

Domaine Saint Jean De Cannes - 83600 FREJUS

Téléphone : 06 69 68 42 91 - E-mail : activstjean@gmail.com

Site Internet : www.activsjean.e-monsite-com

AUTORISATION SANS CONVENTION

Je soussigné(e) _____ ☐ mère, ☐ père de l'enfant _____ scolarisé à l'école :

☐ Maternelle Jean Monnet : Classe_____

☐ Elémentaire Jean Monnet : Classe_____

autorise les personnes responsables de l'association «Activ'St Jean » à venir chercher mon enfant à l'école, (ce dernier n'étant pas inscrit aux activités périscolaires de l'école) pour le conduire à la salle polyvalente où lui seront dispensées les activités extrascolaires auxquelles il est inscrit.

☐ **Lundi** 16h30 ☐ – 17h30 ☐

☐ **Mardi** 16h30 ☐ – 17h45 ☐

☐ **Vendredi** 16h30 ☐ – 17h15 ☐ - 17h30 ☐ – 18h10 ☐

Mon enfant ne sera pas reconduit à l'école à l'issue des activités.

☐ Je m'engage à le récupérer à la salle polyvalente à la fin du cours.

☐ Mon enfant rentrera seul après l'activité.

J'ai pris connaissance que la responsabilité de la commune n'est plus engagée à partir du moment où un responsable de l'association "Activ'St Jean" est venu chercher mon enfant, et que la responsabilité de l'association Activ'St jean n'est plus engagée dès la fin des cours.

Fait en 2 exemplaires, dont un est remis à l'école pour autorisation de prise en charge.

Fréjus, le ___/___/___ **Signature**

Conventions Périscolaires à compléter et à remettre lors de l'inscription

DIRECTION DE L'ENFANCE, DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION DE LA VILLE DE FREUS

ACTIVITES DISPENSEES PAR ACTIV'ST JEAN ECOLES MATERNELLE ET ELEMENTAIRE

Je soussigné(e) Mère ❑ Père ❑ NOM :

Responsable légal de l'enfant : Nom/Prénom :

Scolarisé à l'école Jean Monnet – Domaine St Jean de Cannes - 83600 FREJUS

Certifie que mon enfant est régulièrement inscrit au sein de l'école :
❑ Maternelle ❑ Elémentaire
aux Activités Périscolaires/Garderie/ Etude de 16h30 à 18h30

Autorise les personnes responsables de l'association "Activ' Saint Jean" à venir chercher mon enfant à l'école les jours suivants aux horaires correspondants pour le conduire à la salle polyvalente où lui seront dispensées des activités extrascolaires. :

❑ **CONVENTION MATERNELLE** Merci de cocher la/les cases correspondantes

	❑ LUNDI	❑ MARDI	❑ JEUDI	❑ VENDREDI
45MN	16H30-17H15 ❑			16H30-17H15 ❑
45MN	17H20–18H05 ❑			17H20–18H05 ❑

❑ **CONVENTION ELEMENTAIRE** Merci de cocher la/les cases correspondantes

	❑ LUNDI	❑ MARDI	❑ JEUDI	❑ VENDREDI
1H00	17H30–18H30 ❑			16H30–17H30 ❑
1H00				17H30–18H30 ❑
1H15		16H30–17H45 ❑		18H10-19H10 ❑
1H15		17H45–19H00 ❑		

Le déroulement de ces activités sera placé sous la responsabilité exclusive de l'association "Activ'St Jean".

Ces mêmes responsables reconduiront mon enfant à la garderie périscolaire à

➔ **Ecole Maternelle :** 17H15 ❑ - 18H05 ❑

➔ **Ecole Elémentaire :** 17H30 ❑ - 17H45 ❑

où il sera de nouveau placé sous la responsabilité du personnel communal.

J'ai pris connaissance que la responsabilité de la commune n'est plus engagée à partir du moment ou un responsable de l'association "Activ'Saint Jean" est venu chercher mon enfant pour le conduire à une activité extra-scolaire. Je dois prendre mon enfant à l'école maternelle ou élémentaire dès l'instant où celui-ci est inscrit aux activités périscolaires.
Pour les enfants dont les activités finissent à 18h30 et plus, l'enfant sera pris directement à la salle polyvalente, et ne sera plus à la charge de l'association et de la commune.

Fait à Fréjus, le ___/___/___ **Signature**

TARIFS

ADHESION ANNUELLE FAMILIALE ACTIV'ST JEAN : 22.00€
Famille : parents, enfants vivant sous le même toit

Tarifs à l'année

	1 cours (€)	2 cours (€)	3 cours (€)
Baby 45mn	141	252	383
Enfants 1h00	148	280	410
Enfants 1h15	236	-	-
Adultes 1h00	170	310	-
Adultes 1h30	245	460	-

Règlement en trois fois : remise des chèques à l'inscription :

Adhésion 22.00€ à l'inscription ☐ 09/23

Règlement annuel : chèque/virement de la totalité

Rgt en 3 fois : T1 ☐ 10/23 - T2 ☐ 01/24 - T3 ☐ 04/43

TARIFS à la carte (cours adultes uniquement) **Validité de Septembre à Août** ***Adhésion familiale annuelle obligatoire en sus***		
Tarifs	10h00 de cours	85.00€
	21h00 de cours	155.00€

Tout engagement annuel est définitif et non remboursable.

Un minimum de 8 participants est nécessaire pour confirmer la mise en place des cours enfants/adultes.

6 enfants maximum par cours en maternelle.

Les cours suivent le calendrier scolaire, ils n'ont pas lieu pendant les vacances scolaires, les jours fériés et les diverses réunions (ASL, AFUL, Mairie, etc….).

Des stages peuvent être organisés durant les vacances.

Calendrier scolaire (éducation nationale)

VACANCES	Fin des cours	Reprise des cours
Automne	Samedi 21/10/23	Lundi 06/11/23
Noël	Samedi 23/12/23	Lundi 08/01/24
Hiver	Samedi 24/02/24	Lundi 11/03/24
Printemps	Samedi 20/04/24	Lundi 06/05/24
Pont mois de Mai	Mardi 07/05/24	Lundi 13/05/24
Vacances d'été Associat°	Samedi 29/06/24	

PAS DE COURS LES JOURS FERIES ET VACANCES SCOLAIRES

Fiche de renseignements à compléter et à remettre lors de l'inscription

Fiche de renseignements et d'inscription

Nom et Prénom :			
Adresse :			
Tél :	Mail :		
Enfants : Noms/Prénoms	Classe fréquentée	Activités	Tarif

Règlements acceptés :	Total Activités	€
Chèques, Thalès, Virements	Adhésion annuelle	22.00 €
A l'ordre de Activ'Saint Jean. Espèces	TOTAL NET	€

Références bancaires pour virement : S.G CC ESTEREL GALLERY – 06210 MANDELIEU
RIB 30003 – 00504 – 000372770127 – 19
IBAN : FR76 3000 3005 0400 0372 7012 719

Les documents sont téléchargeables sur : **www.activsjean.e-monsite.com**
et disponibles sur place lors de votre inscription :

- ✓ Autorisation parentale pour les enfants mineurs.
- ✓ Convention périscolaire pour les enfants pris et ramenés aux écoles.
- ✓ Autorisation sans convention pour les enfants non inscrits à la garderie.
- ✓ Règlement intérieur association Activ'Saint Jean.
- ✓ Attestation Thalès.

Cadre réservé à l'association

Documents remis :

Autorisation parentale ☐
Convention périscolaire ☐
Autorisation sans convention ☐

Règlement :

Chèque ☐
THALES ☐
Virement ☐
Espèces ☐

Autorisation parentale à compléter et à remettre lors de l'inscription

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

Une autorisation parentale par enfant

Je soussigné(e) ❒Melle ❒ Mme ❒ M. _____

agissant en tant que ❒ Père ❒ Mère ❒ Autre (préciser)_____

Demeurant _____

_____

Autorise ❒ mon fils, ❒ma fille _____ Né(e) le : ___/___/___

Scolarisé(e) en classe de :

Maternelle : ❒ PETITE Section ❒ MOYENNE Section ❒ GRANDE Section

Primaire : ❒ CP ❒ CE1 ❒ CE2 ❒ CM1 ❒ CM2 ❒ Autre (préciser)_____
A pratiquer l'(es) activité(s) suivante(s), au sein de l'Association ACTIV' ST JEAN :

- _____ - _____ - _____

- _____ - _____ - _____

En cas de blessures ou d'accident j'autorise un Responsable de l'association (membres, professeurs…) à faire transporter mon enfant vers l'hôpital le plus proche.
❒ J'accepte ❒ Je n'accepte pas

Mon enfant présente des allergies OUI ❒ - NON ❒ si OUI (préciser) :

_____

_____

J'accepte ❒ - Je n'accepte pas ❒ - que mon enfant soit photographié et ou filmé lors de cours, répétitions, gala annuel ou toutes autres manifestations organisées par l'association.

Mon enfant vient seul au cours ❒ | vient accompagné ❒ | doit être pris à la garderie ❒

❒ J'autorise mon enfant à être pris en charge, à la fin des cours par :

Nom, Prénom : _____ N° Tél : _____

Nom, Prénom : _____ N° Tél : _____

❒ J'autorise mon enfant à rentrer seul à mon domicile sous mon entière responsabilité.

❒ Mon enfant doit être reconduit à la garderie, je m'engage à signer la convention scolaire.

(un seul cas est possible – ne cocher qu'une case)

Pour les enfants régulièrement inscrits l'étude ou garderie périscolaire :
Une convention entre l'école et ACTIV'ST JEAN sera signée : OUI ❒ NON ❒

❒ Je reconnais avoir reçu, lu et signé le Règlement intérieur de l'Association.

Pour servir et valoir ce que de droit
Inscrire la mention « Lu et approuvé »

Fait à Fréjus le ____/____/____
Signature :